

<http://www.snetap-fsu.fr/Bulletin-regional-Centre,2426.html>



Bulletin régional Centre

- En Région -

Date de mise en ligne : mercredi 7 novembre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Quatrième numéro de "Vu et Corrigé !", bulletin syndical de la région Centre

paru le 12 novembre 2012

Au sommaire :

- Agents Des Lycées
- Rentrée 2012-2013 : des tensions persistent

Agents Des Lycées

ca-TOS

Dialogue social en Région Centre : c'est pas fini !

Les représentants des personnels ont été élus le 16 octobre par le Président du Conseil Régional. Pas de révolution en vue ! Au contraire...

- « Les principes, questions réglées sans problème, à savoir :
 - « Passage en force de règlement d'attribution des logements de fonction malgré des négociations non terminées et un vote unanimement contre des négociations syndicales.
 - « Abrogation de la garantie des postes pour les chefs de lycées, directeurs adjoints.
 - « Rapport trimestriel sur la situation en postes dans les lycées, adressé par les élus, regard sur les évolutions, mais aussi sur les services éducatifs nationaux.
- « La seule mesure significative est sur l'investissement de grade des ex-GA qui "passent" en IPR ou à la retraite C.A.S.

Il est temps que le dialogue social prenne par la région Centre véritablement une réalité, le SNETAP et l'Education la FUSJ et les élus lycéens en assure les moyens qui l'impensent : soutien continu à destination des Conseils d'Administration des lycées, bludge des instances, grève... aucune option n'est actuellement exclue !

Chartes la Nouvelle

Rentrée très compliquée pour les agents de Chartres. Sans exception, les services, collèges et lycées, le SNETAP et les agents ont demandé que, dans le contexte, on puisse trouver des solutions. Mais, que le SNETAP a-t-il pu obtenir ?

Nous avons réussi à obtenir un poste et à trouver un fonctionnement accordé par tous qui prend en charge pour l'année les services de la région, à nous faire trouver un point d'entrée.

Chantalhe Poulletier des COT-GAP au Conseil Régional, Centre et Chartres (CR)

Mutualités / la charte

Le Conseil Régional a décidé de prendre en charge une partie des cotisations de nos mutualités. Ce qui est déjà positif, mais un choc, car se faire payer à ce prix !

- « Les cotisations sont appelées à être payées par nos mutualités.
- « Une convention avec les mutualités est en cours.
- « La convention nous impose une hausse de la cotisation sur les à des assurances sociales et de nos autres cotisations.
- « La mutualité nous impose de ne pas changer de mutualité (pour nos cotisations d'assurance) car de passer l'assurance d'un autre mutualité.

Ce sera la solution soumise par le SNETAP.

Vu et Corrigé !

Bulletin du SNETAP-FSU de la région Centre
12 novembre 2012 • n°4

EDITO

Nous avons écrit en 2011-2012, les mots d'ordre : offensives, grèves et détermination !

Offensive était dans nos esprits d'abordement des que nos établissements ont à recevoir leur des enseignants pour doubler l'offre de formation collégiale. Offense également dans les instances régionales où les décisions sont prises par le DRAAF pour remettre la réalité à l'échelle. Agence Régionale, celle qui a les moyens d'impact de nos décisions, doit être une référence, tout en étant un partenaire de nos établissements, tout en étant un partenaire de nos établissements.

Grèves : nous avons vu le Président de la région Centre, tout en étant un partenaire de nos établissements, tout en étant un partenaire de nos établissements.

Détermination : nous avons vu le Président de la région Centre, tout en étant un partenaire de nos établissements, tout en étant un partenaire de nos établissements.

La région Centre, tout en étant un partenaire de nos établissements, tout en étant un partenaire de nos établissements.

Agents Des Lycées Rentrée 2012... 2013